

Réf: Dossier N° 031147

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASKO-BTP »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, LOT 106, ILOT 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASKO-BTP »

Objet : CONSTRUCTION GENERALE –BTP-ROUTES, AMENAGEMENT ET LOTISSEMENT FONCIER, VENTE DE TERRAINS, GESTION IMMOBILIERE, RENOVATION ET LOCATION DE MAISONS, AGRO-ALIMENTAIRE, IMPORT-EXPORT, COMMERCE ET DISTRIBUTION GENERALE, TRANSPORT, DIVERS Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,500,000 F CFA divisé en (250) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, LOT 106, ILOT 32

Dirigeant(s) : Mlle KOUADIO AFFOUE MARIE ASTRINE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04445 du 23/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22724/GTCA/RC/2021 du 23/08/2021

